



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires

Service aménagement, biodiversité et eau

Dossier suivi par : Patricia LAHAYE
Tél. : 03 87 34 82 64
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : patricia.lahaye@moselle.gouv.fr
Réf. :

M. le Maire de KOENIGSMACKER
Mairie
11 rue de l'église
57970 KOENIGSMACKER

Objet : Dossier de déclaration concernant
Accord avant le délai de 2 mois
SAIKOHM – raccordement de Elzange et de la cité
des officiers sur la station d'épuration de
KOENIGSMACKER

Metz, le 17 août 2012

PJ : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

M, le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **a collecte et au transfert des réseaux d'assainissement de Elzange et de la cité des Officiers à Koenigsmacker sur la station d'épuration de Koenigsmacker**

Ce dossier a été déposé par : le SIAKOHM

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n°57-2012-00104** en date du 23 juillet 2012, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

PATRICIA LAHAYE